

*Nom Personne Morale : VEOLIA PROPLETE  
AQUITAINE  
Numéro SIREN : 464 202 373  
Adresse : 19 avenue du Périgord - BP69  
33370 POMPIGNAC  
Contact : Laurence BEGUIN  
Fonction : Responsable Qualité Sécurité Environnement  
Adresse : 3 avenue des Mondaults – BP123  
33271 FLOIRAC Cedex  
Tel : 05.57.80.01.68.  
Mail : laurence.beguin@veolia-proprete.fr*

Date : 19/12/2012

---

---

**VEOLIA PROPLETE AQUITAINE**

-  
**ACTIONS DE REDUCTION D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

-  
**PERIODE : 2012 - 2014**

---

---

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement demande aux personnes morales de plus de 500 personnes de joindre à leur bilan des émissions de gaz à effet de serre une synthèse des actions envisagées pour réduire ces émissions.

Plus exactement : « La synthèse des actions, jointe au bilan en application de l'article L. 229-25, présente, pour chaque catégorie d'émissions mentionnée [...], les actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan. Elle indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu. »

Dans ce cadre, VEOLIA PROPLETE AQUITAINE a fait un travail d'étude et d'identification des actions de réduction adaptées, envisagées sur la période en question : 2012-2014. Le résultat de ce travail est synthétisé ci-dessous, a été envoyé au préfet de la région, et a été publié avec le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la personne morale.

**Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre : une priorité**

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le point de départ est de les mesurer. En 1999, un reporting environnemental a été mis en place, ce qui a permis à VEOLIA PROPLETE AQUITAINE de suivre année par année ses émissions de GES, et d'incorporer leur réduction comme une composante de la gestion et de la stratégie, comme c'est le cas dans l'ensemble du groupe Veolia Propreté.

**Secteur des services à l'environnement**

VEOLIA PROPLETE AQUITAINE exerce, au sein de Veolia Propreté, des activités de services à l'environnement. Dans ce secteur, mesurer les impacts des services fournis sur

L'environnement est une priorité, et ceci s'applique en particulier aux émissions de GES, dont il faut connaître les quantités émises.

L'ambition d'excellence environnementale est une stratégie compétitive et de différenciation de Veolia Propreté, leader mondial dans le domaine de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets.

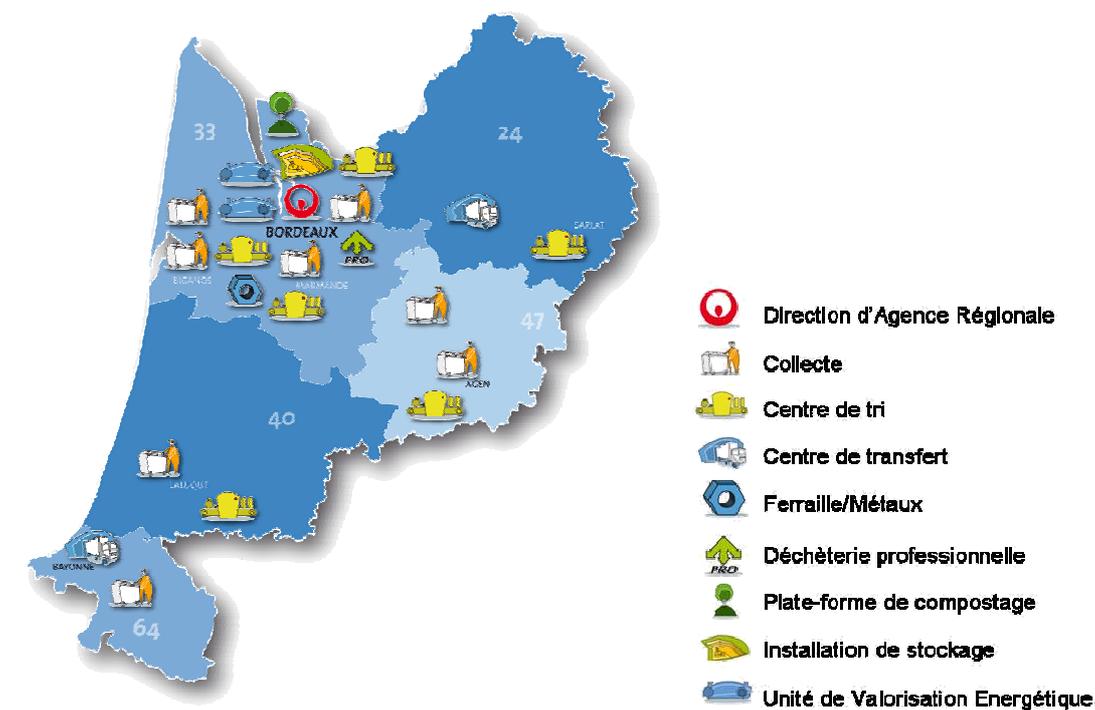
En matière de mesure et de réduction d'émission de GES, nos exigences propres, celles du client et celles de la réglementation sont constamment à la hausse. Ainsi, les émissions de GES des services fournis sont gérées et minimisées, et les actions de réduction sont planifiées dans la continuité, au fil de l'innovation technologique et de process, et du contexte.

### **Présentation de l'activité de la personne morale**

VEOLIA PROPRETÉ AQUITAINE est opérateur global de gestion et valorisation des déchets auprès des Collectivités Locales, des entreprises et des donneurs d'ordres que sont les éco-organismes notamment.

Elle s'appuie pour cela en région Aquitaine sur l'expertise de 860 collaborateurs exerçant sur 16 sites d'exploitation. Ce sont ainsi, sur la région :

- 387 150 tonnes de déchets collectées
- 266 500 tonnes de déchets valorisées (recyclage, valorisation énergétique, compostage)
- 3 100 clients industriels
- Près de 50 collectivités locales clientes (représentant + de 80% de la population de la région)



VEOLIA PROPLETE AQUITAINE fédère l'ensemble des activités de collecte et traitement des déchets solides de Veolia Environnement sur la région Aquitaine

Organisée en agences, VEOLIA PROPLETE AQUITAINE dispose de compétences dans tous les domaines de la **gestion des déchets ménagers et industriels** :

➤ Métiers de la Propreté Urbaine et de services aux collectivités locales :

- Collecte traditionnelle des déchets ménagers
- Collecte sélective des déchets ménagers
- Balayage mécanique et nettoyage
- Centres de transit
- Déchetteries urbaines

➤ Métiers du Déchet Industriel :

- Collecte de déchets industriels
- Collecte de déchets d'activités de soin
- Déchetteries professionnelles
- Gestion globale sur site

➤ Métiers du Tri-Traitement-Valorisation :

- Centres de Tri
- Broyage de déchets verts et production de compost
- Broyage bois

**Synthèse des actions envisagées sur la période 2012-2013-2014**

La synthèse des actions à présenter avec le bilan est une opportunité pour mettre en valeur les actions réalisées par VEOLIA PROPLETE AQUITAINE pour réduire ses émissions de GES. Il s'agit d'actions planifiées ou en cours de mise en place, pour la période concernée : 2012-2014.

La réglementation n'impose «pas de principes méthodologiques obligatoires pour l'élaboration de la synthèse des actions, mentionnée à l'article L.229-25 du Code de l'environnement». Les actions que VEOLIA PROPLETE AQUITAINE envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan ont été présentées sous forme de tableau dans ce document.

Pour la majorité des actions dans le tableau ci-dessous, des estimations chiffrées de l'impact en émissions de GES des actions individuelles pour la période 2012-2014 ont été faites, en utilisant les données techniques, technologiques et opérationnelles disponibles aujourd'hui.

Actions que VEOLIA PROPLETE AQUITAINE envisage de mettre en œuvre durant 2012-2014	Description/ détails techniques	Moment/période de réalisation de l'action	Estimation chiffrée de l'impact de l'action de réduction à volume égal d'activité pour l'année de référence 2011	
			En données brutes (kWh, L...)	En GES (tCO2e)
Management globale environnementale	Maintien des certificats ISO 14 001 et donc des plans d'actions en faveur du respect de l'environnement et de la limitation des émissions polluantes	Depuis 2012	Manque de données	
Optimisation des consommations de carburants	Mise en place de programmes éco-conduite sur les agences de collecte de Déchets Industriels (DI): formation des chauffeurs et recyclages réguliers, et système de management éco-conduite estimation ADEME de 6% d'économie sur 3 ans	Depuis 2012 sur agences DI	100 000 Litres	269
	Installation d'un système d'accompagnement à la conduite et de récupération des données de conduite sur l'ensemble des châssis en France (type Angolight), réduction de consommation de carburant estimée à 5%	A partir de 2013 avec 1 agence de collecte pilote	9 000 Litres	24
	Limitation de la vitesse des Poids Lourds à 80km/h (- 1 L par km/h > 80km/h) - Estimation ADEME de 5% d'économie pour une passage de 90 à 80km/h	A partir de 2013 sur agences DI	99 000 Litres	266
	Coupage automatique du châssis lors d'un arrêt statique prolongé (temps statique de véhicule à l'arrêt et sans activité ramené de 20-25% à 15%) pour les châssis existants pouvant être équipés (RENAULT DCI et DXI) et pour les nouveaux châssis – 40% du parc roulant équipable	A partir de 2013	500 Litres	1
	Meilleur suivi de la pression statique des pneumatiques des poids lourds	A partir de 2013	Manque de données	
	Coupage automatique des engins lors d'un arrêt statique prolongé (temps statique de véhicule à l'arrêt et sans activité ramené de 20-25% à 15%) – estimation à 100L/an d'économie par engin à raison de 1 engin/an	A partir de 2013 pour les nouveaux engins	300 Litres	0,0006
	Politique de réduction des déplacements des « administratifs » : covoiturage, visioconférences, conférences téléphoniques, télétravail...	Depuis 2012	Manque de données	
Optimisation des consommations d'électricité	Optimisation des consommations en centres de tri (notamment études sur la mise en place de variateurs de vitesse et d'asservissements pour le démarrage des grosses puissances électriques) Mise en place variateur compresseur sur Laluque : 40 MWh économie annuelle	Depuis 2012	120 000 kWh	7,2
	Installations de systèmes d'éclairage basse consommation électrique ou plus économe (exemple de solutions mises en œuvre -40% pour éclairage LED, -13% pour néons « lumière du jour »)	Depuis 2012	Manque de données sur les consommations spécifiques éclairage	

Toutes les estimations chiffrées d'impact des actions sur les émissions ont été faites en prenant en référence un niveau d'activité sur 2012-2014 équivalent à 2011.

Pour certaines actions, l'impact attendu en termes de réductions d'émissions de GES pour la période est significatif, mais difficile à quantifier, du fait de manques d'informations et de retours sur expérience. Dans ces cas, l'impact n'a pu être calculé avec suffisamment de précision, et n'a pas été incorporé dans le volume global des réductions d'émissions de GES attendus. De ce fait, le volume indiqué ci-dessous sous-estime l'impact des actions de réduction réalisées par VEOLIA PROPLETE AQUITAINE sur la période concernée.

Volume global estimé des réductions d'émissions de GES attendu : **567 tCO<sub>2</sub>**.

**Commentaires :**

- Le reporting / la mesure des émissions de GES au sein de Veolia Propreté est fait pour l'ensemble de l'entreprise, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- De même, des actions de réduction d'émissions de GES sont réalisées et prévues sur l'ensemble du périmètre de Veolia Propreté, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- Le suivi des actions citées dans ce document sera fait en interne durant la période 2012-2014.